

Billet

Que de débit dans l'Orne !

On commencera par le haut... débit. L'Orne affirme que le haut-débit internet devient possible pour tous. Grâce au satellite, plus question de ramer sur la toile. Le kit de connexion sera pris en charge par le conseil général de l'Orne. On connaît l'intérêt de son président, Alain Lambert, pour toutes les voies de communication, quelle que soit leur nature.

Ainsi l'Orne et le Calvados ont ainsi appris qu'ils se connecteront

fin 2010 par l'A88, le conseil d'Etat ayant validé cette semaine la désignation du concessionnaire. Une autre manière de désenclaver un département : une bonne vieille autoroute ! La deuxième du nom dans le département déjà traversé par l'A28.

On finira par le débit... de paroles enregistrées par Alain Lambert. Par souci du lien, le sénateur UMP les a déposées sur internet, via son blog. La vidéo montre

Gilles Carroz, rapporteur du Budget à l'Assemblée nationale, qualifiant Eric Woerth, ministre du Budget, de « ministre croupion. Il n'a le droit de ne s'occuper que de la colonne dépense. Or en finances, il y a deux colonnes : les dépenses et les recettes ». Ce qui suffit à enlever un peu de crédit au gouvernement.

Florence LAMBERT.

Avec l'aimable autorisation du journal **OUEST FRANCE**

Fermeture de la maison d'arrêt d'Alençon

Il s'oppose à la fermeture anticipée

A. Lambert soutien le personnel

Alain Lambert, Sénateur et Président du Conseil Général de l'Orne, a fait connaître par un communiqué de presse son incompréhension face à l'annonce de la fermeture de la Maison d'Arrêt d'Alençon. « *Cela pose de nombreuses questions pour lesquelles le personnel est en droit d'attendre des réponses* » a-t-il déclaré, « *quel reclassement et sous quelles conditions ?* ». Cette fermeture est calée sur l'ouverture de la maison d'arrêt de Coulainnes prévue pour janvier 2010.

S'engage à agir

Et surtout il s'interroge sur l'avenir de la magistrature qui offre une justice de qualité et de proximité. Le départ éventuel des familles du personnel l'inquiète. Aussi a-t-il fait part de sa volonté d'intervenir auprès de Rachida Dati (ministre de la justice) pour que la Maison d'Arrêt ne soit fermée qu'à l'approche de l'ouverture du futur établissement pénitentiaire à Pacé et que ce dernier soit doté d'un quartier maison d'arrêt.

Internet haut débit dans l'Orne La CGT défend la fibre optique

Alors que le Conseil général de l'Orne vient de lancer l'opération "Orne internet haut débit" visant à favoriser à cette technologie à l'ensemble des habitants du département, le syndicat CGT des activités postales et de télécommunications défend sa position pour l'installation de la fibre optique chez les abonnés. Le syndicat explique sa position par le biais d'un communiqué de presse.

« Une délégation a été reçue le 8 juillet par le directeur de cabinet d'Alain Lambert au Conseil général ». Au cours de cet entretien, la CGT a défendu son projet « de développer la fibre optique jusque chez l'abonné ». Les syndicalistes ont évalué le coût d'installation de ce réseau à 100 millions d'euros. « La réalisation financière peut s'appuyer sur la mobilisation de la banque postale, entre autre banque, et surtout sur les dividendes touchés par l'État et les institutionnels ».

Très haut débit

Selon la CGT, « France Télécom doit être mobilisé pour construire et développer le projet ». L'organisation souhaite ainsi le retour de l'entreprise dans le service public. « Il faut en finir avec la course

à la rentabilité... Mais nous avons bien senti que l'appui que la réappropriation publique de France Télécom ne passera pas par l'Orne ».

Le fait d'équiper les 3 000 foyers ornaï, privés de haut débit, par l'installation d'un kit satellitaire financé par la collectivité départementale n'est pas du goût du syndicat. « Cette mesure ne répondra pas à la volonté des Ornaï d'accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Désormais, c'est du très haut débit qu'il faut pour permettre une égalité de traitement des usagers. Seule la fibre optique répond à cela. La vitesse de déplacement de l'information sur la fibre de verre n'a aucune commune mesure avec le cuivre largement encore utilisé ».

250 emplois

La CGT revendique également un nouvel aménagement du territoire. « C'est aussi une question de présence et de développement des services publics de proximité, de maintien de l'emploi à France Télécom en particulier et aussi de l'emploi en général ». Ainsi, la création de 250 emplois techniques est souhaitée pour « construire la fibre optique, l'entretenir et développer le réseau... »

Réforme des institutions au Congrès **A. Lambert vote "pour" et s'en explique**

Députés et sénateurs se sont réunis lundi 21 juillet en Congrès à Versailles pour voter la 24^e révision de la Constitution (depuis 1958).

Ce projet de loi doit modifier 40 articles sur les 88 existant et doit être adopté par les 3/5 des parlementaires.

Alain Lambert, ancien ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire et sénateur, s'est exprimé à ce sujet sur son blog. Il vote "pour" et s'en explique :

« Je vote pour cette réforme des institutions » dit-il, « tout d'abord pour un motif affectif : mes liens avec le Président de la République sont anciens et personnels. Ils sont hors du champ politique ». Malgré des désaccords, « notre relation personnelle est intacte ». Puis il avance les raisons politiques qui l'ont conforté dans son choix : « J'avais posé mes conditions pour

voter cette réforme, soit la suppression du verrou qui nous empêche actuellement de rapprocher la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale... Le vote a failli m'être favorable. Aujourd'hui, dois-je bouder dans mon coin ? Voter "non" par vengeance ? Je me sens comme un combattant qui a perdu une bataille pour le redressement des comptes publics mais qui n'a pas perdu la guerre. Et qui va continuer à se battre... pour éviter à la France le péril de l'abîme financier qui la menace... Le Président mesure les écarts qui continuent de nous séparer... mais je sais qu'il me donnera les moyens pour défendre mes idées. Je choisis donc d'accorder ma confiance à Nicolas Sarkozy, pour le bien de la France comme pour le sien ». Et d'ajouter en conclusion : « Le budget pour 2009 sera le rendez-vous de la vérité ».

N.L.

Le projet de loi

Le projet de loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la Ve République, souhaité par le Président de la République, est entré en discussion à l'Assemblée nationale le 20 mai. Il vise à renforcer le rôle du Parlement, rénover le mode d'exercice du pouvoir exécutif et à garantir aux citoyens des droits nouveaux.

Une majorité rassurée

Le Président et le gouvernement ont remporté une bataille majeure contre l'opposition.

ANALYSE

Ric-rac. Nicolas peut souffler: sa réforme constitutionnelle a été votée. Mais dans la douleur. Le Président a aussitôt repris la main. Hier, depuis Dublin, il a laissé éclater sa «joie». Dans ce succès, il voit, de bonne guerre, un «encouragement à poursuivre les réformes essentielles». François Fillon était au diapason: «L'élan réformateur va être encore renforcé», a-t-il prévenu, hier, sur TF1. Jean-Pierre Raffarin avait d'ailleurs vendu la mèche il y a quelques jours: un oui au Congrès rendrait «la politique de réformes irréversible pour le reste du quinquennat». Une sorte de quitus...

Débroussailler. Un revers n'aurait d'ailleurs été qu'un coup porté à la frénésie réformatrice de Sarkozy. Pas un coup d'arrêt. Rien (ou peu) n'aurait changé. Ni le gouvernement ni le Premier ministre. François Fillon prévenait, dans le *Journal du dimanche*, qu'il n'était pas question qu'il rende les clés de Matignon en cas d'échec: «Je serais désavoué si j'étais désavoué par la majorité.» Sarkozy en personne laissait entendre, jeudi dans le *Monde*, qu'il conserverait son équipe gouvernementale jusqu'à la fin de la

présidence française de l'Union européenne, c'est-à-dire en décembre 2008... Même Jean-Pierre Raffarin minimisait: un désaveu du Congrès «compliquerait la situation politique». Guère plus.

Nicolas Sarkozy s'est largement engagé dans la bataille pour faire aboutir une de ses promesses de campagne électorale. Il avait demandé à son ancien mentor,

Sarkozy savait bien qu'une déconvenue aurait terni un peu plus son image. Après de parlementaires de droite, il ne s'en cachait pas: «C'est un peu comme le bac, on passe un meilleur été si on l'a eu.»

Edouard Balladur, de débroussailler le chemin. Et ces derniers temps, il s'était décarcassé pour convaincre ses amis de voter le texte et amadouer les socialistes avec d'ultimes concessions. «Pressions», «marchandages», voire «menaces», comme l'ont assuré les opposants au projet: au sommet de l'Etat, on s'est démené comme de beaux diables pour abolir les ultimes réticences et faire fléchir

les derniers irréductibles.

Car au fond, le président de la République savait bien qu'une déconvenue aurait terni un peu plus une image peu reluisante dans l'opinion. Auprès de parlementaires de droite, il ne s'en cachait pas: «C'est un peu comme le bac, on passe un meilleur été si on l'a eu.»

Intransigeants. Pour autant, en cas d'échec, l'exécutif tenait en réserve l'ultime argument: la recherche en paternité de la déroute. Ce serait celle des socialistes: «Si quelqu'un sortait affaibli d'un échec de cette révision, ce serait d'abord le Parti socialiste», affirmait le chef du gouvernement. A quelques mois d'un congrès qui s'annonce compliqué, les socialistes ont donc voulu montrer un profil d'opposants intransigeants. Julien Dray ne cachait pas que le PS refusait (presque par principe), d'approuver un texte «signé Nicolas Sarkozy».

Manière de dire qu'il s'agissait bien, hier soir, d'un vote pour ou contre le chef de l'Etat. Aujourd'hui, Nicolas Sarkozy peut se targuer d'un nouveau succès sur les socialistes.

► PASCAL VIROT

LIBERATION

bis



François Fillon dans les couloirs du Congrès hier, à Versailles. PHOTO LAURENT TROUDE



Le député PS Jean-Marc Ayrault (à gauche). PHOTO LAURENT TROUDE



Le centriste Michel Mercier (au c.) discutant avec Roger Karoutchi (UMP). PHOTO LAURENT TROUDE



Alain Lambert et Jean-François Copé (UMP). PHOTO LAURENT TROUDE

Avec l'aimable autorisation du journal **LIBERATION**

Alain Lambert : un vote affectif et politique



Ouest-France Alain Lambert, sénateur.

On s'attendait à ce qu'il vote non. Mais après une longue réflexion et de nombreuses interrogations, il a voté oui. Alain Lambert (UMP) a créé la surprise en annonçant son choix dimanche soir, à une heure tardive, sur son blog.

« **Initialement, je m'étais opposé à cette réforme constitutionnelle telle qu'elle nous était proposée, car je souhaitais avant tout que le président de la République et le garde des Sceaux prennent véritablement la mesure de la situation de notre pays en matière de finances publiques et d'équilibre budgétaire** » déclare le sénateur. Il explique avoir voté oui pour deux raisons : une affective et l'autre politique.

« **J'entretiens avec Nicolas Sarkozy une véritable amitié depuis plus de 15 ans. Aussi, en réaction aux propos incongrus de Ségolène Royal, je ne souhaitais pas que le Président sorte affaibli de cette réforme qui est, tout compte fait, nécessaire, même si à mon sens elle ne va pas assez loin** », explique Alain Lambert.

Très attaché au rapprochement de la loi de finances et de la loi de financement de la Sécurité sociale, il avait déposé un amendement en insistant sur la nécessité de ne pas compromettre les générations futures. Il a été rejeté à une ou deux voix près.

« **J'en ai discuté très longuement la semaine dernière directement avec Nicolas Sarkozy, qui m'a promis de mettre ce sujet à l'ordre du jour dans les prochains mois. Je n'ai mis aucune contrepartie dans la balance en faveur de mon vote. Être entendu par l'Élysée est ce qui prime. En votant la réforme au Congrès, j'ai donc plus de chance de faire passer mes idées qu'en m'isolant de l'UMP, en votant contre** ».

Avec l'aimable autorisation du journal Ouest-France

L'impossible consensus sur le fonctionnement des institutions

LE MONDE | 22.07.08 | 10h43 • Mis à jour le 22.07.08 | 10h43

Un soulagement plutôt qu'une victoire. L'adoption définitive de la révision constitutionnelle au Congrès de Versailles, lundi 21 juillet, n'a été acquise que par 539 voix contre 357. Soit une voix de plus que la majorité requise des trois cinquième. Pas de quoi pavoiser.

Au dîner de fin de session des députés de l'UMP, lundi soir au Petit Palais, l'humeur est néanmoins joyeuse. *"Ce soir on fait la fête"*, préviennent sans ambages quelques élus dont certains avouent qu'ils n'avaient pas prévu, initialement, de s'y rendre mais que *"vu les circonstances"*...

La famille majoritaire est unie dans la victoire. De Dublin, le président de la République, Nicolas Sarkozy, a exprimé sa *"joie... Ce n'est pas un camp qui a gagné contre l'autre, c'est la démocratie française qui a gagné"*, s'est félicité le chef de l'Etat. M. Sarkozy précise voir dans ce succès *"un encouragement à poursuivre avec le gouvernement de François Fillon la mise en œuvre des réformes essentielles dont la France a besoin."* Voilà donc M. Fillon conforté à Matignon. Sans tarder, celui-ci en prend acte et souligne que *"l'élan réformateur va être renforcé par ce succès."* Ses amis ne se privent pas de faire remarquer que *"ça n'aurait pas marché"* si le premier ministre n'avait pas lui-même *"mis les mains dans le cambouis."* Ils observent qu'à la veille du Congrès, malgré les ultimes tentatives du chef de l'Etat, *"le compte n'y était toujours pas."*

"INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE LA NATION"

Les derniers récalcitrants, dans la majorité, n'ont été convaincus qu'à quelques heures du vote. Gilles Bourdouleix, député du Maine-et-Loire, s'est résigné *"en début d'après-midi"* à voter pour. André Wojciechowski, député de la Moselle et maire de Saint-Avold, en proie aux restructurations sanitaires et militaires, a obtenu sur le fil l'assurance de "compensations" qui ont transformé son opposition *"résolue"* au projet de révision en abstention. **Alain Lambert, le sénateur de l'Orne**, a consenti à faire passer son dépit derrière *"l'intérêt supérieur de la nation."*

Ces quelques votes gagnés à l'arraché ont fait la différence. Elles ont permis de compenser les sept voix centristes qui ont manqué à l'arrivée soit par abstention, soit par vote contre. En déclarant dans son entretien au "Monde" (daté du 17 juillet) que le pluralisme existait déjà, le chef de l'Etat a pris à rebrousse poil les centristes qui espéraient un ultime geste sur la proportionnelle.

Par ailleurs, les radicaux n'ont pas tous été séduits par la proposition qui leur a été faite d'abaisser le seuil de constitution d'un groupe parlementaire à quinze membres à l'Assemblée nationale. Une partie des radicaux de gauche a préféré suivre le PS dans son opposition à la révision constitutionnelle. C'est ainsi que la majorité d'une dizaine de voix attendue en début de congrès s'est finalement réduite à une voix. Pas de quoi pavoiser dans la majorité. Sauf que dans le camp d'en face, c'est la crise.

En apportant son soutien à la révision constitutionnelle, Jack Lang a plongé le Parti socialiste dans la consternation. *"Je suis triste pour lui, triste pour tout ce qu'il a fait. Mais c'est son choix, ce choix de partir sur un chemin tout seul vers d'autres horizons"*, a déclaré lundi soir Jean-Marc Ayrault sur LCI.

Alors que le PS réunit mardi un bureau national, le sort du "dissident" alimente toutes les conversations. Pour l'heure, le premier secrétaire du PS, François Hollande, se refuse à parler de sanction, et estime que *"c'est à Jack Lang de tirer les conclusions de cet affranchissement de la délibération collective"*. De Versailles à Reims, un nouveau congrès se profile pour le PS.

Patrick Roger

Avec l'aimable autorisation du journal **LE MONDE**

• Institutions : la majorité plus une voix pour Sarkozy

Sophie Huet, Bruno Jeudy et Guillaume Perrault

21/07/2008 | Mise à jour : 22:01 | Commentaires 40



Ci-dessus : François Fillon applaudi par les parlementaires au Congrès. Dans son discours, prononcé en ouverture de séance lundi, le premier ministre a appelé à la «cohésion nationale».

La révision constitutionnelle a été adoptée par 539 voix contre 357. Une voix de plus que la majorité des trois cinquièmes requise. Récit d'une journée à suspense.

Une voix. C'est à l'arraché que Nicolas Sarkozy a réussi à faire adopter par le Congrès réuni lundi à Versailles la réforme des institutions. 539 parlementaires ont voté oui, alors que la majorité des trois cinquièmes des voix exprimées requise était de 538. Neuf parlementaires se sont finalement abstenus. Six députés UMP (Henri Cuq, Guy Geoffroy, François Goulard, Jean-Pierre Grand, Jacques Le Guen et Jacques Myard) et le sénateur UMP André Lardeux ont voté contre. Comme prévu, les cinq parlementaires villiéristes se sont aussi opposés au texte. Les sénateurs Charles Pasqua et Alain Lambert, tentés par le non, se sont finalement ralliés. Deux sénateurs centristes ont voté contre, de même que François Bayrou. Si la majorité des parlementaires Radicaux de gauche a voté pour, un seul socialiste les a imités : Jack Lang, déjà dénoncé par Julien Dray comme le traître qui a «fait un sacré cadeau à la droite». Le président du groupe UMP à l'Assemblée, Jean-François Copé, a voulu relativiser ce succès étriqué. «Les grandes réformes se jouent parfois à une voix près», comme la proclamation de la III^e République, acquise à une voix près en 1875, a-t-il rappelé. Récit d'un Congrès qui s'est joué à un fil.

Karoutchi fait l'article. «Allez, un beau geste !» Devant l'entrée de la galerie menant à l'hémicycle, dans l'aile du Midi du château, le secrétaire d'État aux relations avec le Parlement, Roger Karoutchi, taquine Noël Mamère avant le début de la séance. «C'est un faux suspense, rétorque le député Vert, démenti quatre heures plus tard. La droite a déjà gagné.» «Et si ce soir ça passe pas, qu'est-ce que tu fais ?», badine alors Karoutchi.

Copé et le soleil d'Austerlitz. Accompagné de la garde des Sceaux, Rachida Dati, le président du groupe UMP à l'Assemblée, Jean-François Copé, réunit brièvement ses collègues dans la galerie des Batailles. Assis derrière un tableau de la bataille d'Austerlitz, il lance à ses troupes : «On va gagner !» Avant de s'autoriser un peu d'humour : «Ne vous laissez pas influencer par le vote de votre voisin», car les parlementaires siègent par ordre alphabétique.

Les «fortes têtes» de la droite en vedette. Le villepiniste François Goulard, assailli par les journalistes, claironne : «Je voterai non. Il n'y a aucune raison que je change d'avis.» Le chiraquien Henri Cuq assure que son non «n'est pas un vote de défiance» contre le chef de l'État. Nicolas Dupont-Aignan soupire : «Ça pue la IV^e République à plein nez !» Un autre récalcitrant, Jacques Myard, arbore une veste rouge très voyante «pour ne pas laisser l'écarlate au PC».

Hollande et Dosière se chamaillent. «La dramatisation permet de faire pression sur les récalcitrants», assure François Hollande. Mais un des piliers du groupe PS à l'Assemblée, René Dosière, n'est pas tendre pour son premier secrétaire. «Depuis le début, Hollande veut que l'on vote contre ce texte, confie-t-il. Il nous a même affirmé que le référendum d'initiative populaire était une arme qui pourrait être utilisée contre une majorité de gauche. C'est aberrant de dire ça.» Christophe Caresche, un des députés PS tentés initialement par un vote favorable, est accablé : «Cela va encore être un grand jour pour le PS...»

«La séance est ouverte». À 15 h 30, la sonnette invite députés et sénateurs à gagner leurs places. Étonnamment, l'hémicycle est loin d'être plein. De nombreux parlementaires ont donné des procurations, comme Laurent Fabius à l'élu du Gers Philippe Martin. Bernard Accoyer, qui préside le Congrès, donne aussitôt la parole à François Fillon, qui gravit à grand-peine mais sans béquilles, en dépit de sa sciatique, les huit marches menant à la tribune.

Fillon et le «coup d'État permanent». Un brin tendu au départ, le premier ministre récolte peu à peu ses premiers applaudissements. La majorité se réveille quand le discours se fait culpabilisateur. «En quatorze années de pouvoir, l'auteur du fameux Coup d'État permanent ne crut finalement ni opportun ni possible» de renforcer le pouvoir du Parlement, rappelle le premier ministre dans une allusion à François Mitterrand. Avec vingt minutes de retard, François Bayrou prend place à côté du président des Radicaux de gauche, Jean-Michel Baylet. Imperturbable, Fillon tente d'emballer l'hémicycle. «Voulez-vous le référendum d'initiative populaire ?» Les «oui» et les «non» lui répondent alors dans une ambiance de quasi-meeting. «Voulez-vous affirmer les principes de liberté et d'indépendance des médias ?», poursuit Fillon. Au terme d'un discours de trente-cinq minutes, la majorité l'ovationne debout.

Montebourg et les «amoureux de la démocratie». Le député de Saône-et-Loire n'y va pas par quatre chemins. «Les amoureux de la démocratie ont été dédaignés», lance Montebourg. Le député de Saône-et-Loire assène que la «première victime de cette réforme, c'est le premier ministre». De retour à Paris à l'issue du vote, les députés UMP se sont retrouvés au restaurant du Petit Palais pour fêter la victoire. Et chacun, à droite, se flatte déjà d'avoir réussi à arracher la fameuse voix

Avec l'aimable autorisation du journal **LE FIGARO**

mardi 22 juillet 2008

La petite voix qui met fin au suspense



Le Premier ministre, François Fillon, a défendu la réforme constitutionnelle, hier, au Congrès, à Versailles. : AFP

La réforme constitutionnelle a été votée de justesse après le ralliement de Jack Lang et des radicaux de gauche et la réduction des contestataires de l'UMP.

Pour un scrutin serré ce fut un scrutin serré. C'est à une voix près que le projet de réforme constitutionnelle doit d'avoir été adopté, hier, lors du Congrès du Parlement à Versailles. Une voix, c'est court. Mais la majorité des trois cinquièmes - nécessité constitutionnelle - est suffisamment large pour ne pas prêter à discussion : 896 suffrages exprimés sur 905 votants, 539 voix pour, 357 contre.

C'est le ralliement des radicaux de gauche qui, avec celui des centristes, a permis de l'atteindre. Quelques abstentions aussi. Au sein de l'UMP, bien des récalcitrants sont rentrés dans le rang pour éviter une défaite politique à leur camp et au président de la République. Leur ralliement pèse lourd dans le succès *in extremis* de Nicolas Sarkozy pour qui « la démocratie a gagné ».

L'analyse du scrutin.

À l'UMP, il n'est resté que 7 opposants : parmi eux François Goulard (Morbihan), André Lardeux (Maine-et-Loire), Jacques Le Guen (Finistère). **Alain Lambert (Orne)** s'est finalement rallié au « oui » et un élu s'est abstenu. La voix du président de l'Assemblée, Bernard Accoyer, qui, exceptionnellement dans un congrès, a participé au vote, aura été décisive. Côté centriste, un député et quatre sénateurs se sont abstenus, deux sénateurs proches de François Bayrou ont voté contre. 11 radicaux de gauche ont voté « oui » au Sénat, 4 « non » et 2 se sont abstenus, dont l'ancien ministre Michel Charasse ; 4 députés PRG ont aussi voté le projet.

L'opposition a fait le plein de ses voix : 5 MPF (non-inscrits), le MoDem François Bayrou, 24 députés et 23 sénateurs communistes ou Verts, 95 députés et 186 députés socialistes : tous sauf Jack Lang.

Jack Lang. La voix de l'ancien ministre socialiste apparaît déterminante dans le scrutin. Le président de la République l'avait nommé vice-président de la commission Balladur chargée de réfléchir à la modernisation et à la démocratisation des institutions. « **Je voterai le texte** », avait

déclaré le député du Pas-de-Calais au matin du Congrès de Versailles. « **Voter contre une réforme que j'ai en partie inspirée relèverait de la schizophrénie. Les cinquante mesures contenues dans le projet de loi marquent toutes une avancée positive et parfois plus audacieuse que ne l'était le projet socialiste de 2006.** » Il devra assumer les conséquences de son choix », avait menacé Jean-Marc Ayrault qui déplore : « **C'est la fin d'une histoire, une rupture, j'en suis désolé.** » « **Nous devons mener sans merci le combat contre la politique gouvernementale. J'y suis en première ligne** », affirme l'ancien ministre de l'Éducation nationale qui publiera, fin août, un livre sur « l'école sacrifiée ».

Avec l'aimable autorisation du journal **OUEST FRANCE**

Politique

Dublin (Irlande)

Le président apprend la nouvelle à Dublin Frédéric Gerschel

mardi 22 juillet 2008 | Le Parisien

[ImprimerEnvoyer](#)

C'EST par un coup de téléphone du président de l'Assemblée, Bernard Accoyer, que Nicolas Sarkozy apprend la nouvelle vers 18 h 15. Mais les résultats sont encore officieux et le président démarre sa conférence de presse en compagnie du Premier ministre irlandais, Brian Cowen, sur le perron du Government Building de Dublin, sans avoir l'absolue certitude que le oui à la réforme des institutions l'emporte. Un signe de son conseiller de presse Franck Louvrier, qui a glissé à l'aide de camp présidentiel une feuille de papier, et un large sourire de Bernard Kouchner achèvent de le rassurer.

Du coup, le chef de l'Etat, aux anges et surtout soulagé, ne résiste pas au plaisir de commenter l'adoption de la réforme à une voix de majorité. « C'est une victoire pour la démocratie française, je m'en réjouis profondément, lance-t-il, ravi. Ce soir, ce n'est pas un camp qui a gagné contre un autre, ce soir, c'est la démocratie française qui a gagné. Le camp du mouvement, du changement, de la modernité l'a emporté sur le camp de l'immobilisme, de la rigidité et du sectarisme. »

Fillon sur TF 1

Tout l'après-midi, ses conseillers étaient pendus à leur portable, attendant des nouvelles de Versailles. « Ce sera ric-rac mais on est sur la bonne voie », soupirait l'un d'eux, sans imaginer que le vote serait aussi serré.

Dans la dernière ligne droite, le chef de l'Etat n'aura pas ménagé sa peine, multipliant les coups de téléphone pour tenter de convaincre les députés et les sénateurs récalcitrants. Dimanche soir, Jack Lang lui avait fait savoir qu'il voterait oui, tout comme le sénateur UMP **Alain Lambert**. D'autres sont restés insensibles aux pressions. Accusé à l'avance de vouloir tirer la couverture à lui en cas de succès, Nicolas Sarkozy a laissé à son Premier ministre, François Fillon, le soin de faire le service après-vente hier soir sur TF 1. Le président sera aujourd'hui sur le Tour de France. « C'est un immense soulagement, confie son entourage. Un non aurait freiné la dynamique des réformes. On va pouvoir partir en vacances l'esprit libre. »

Avec l'aimable autorisation du journal **LE PARISIEN**

Publié le 21/07/2008 à 20:52 - Modifié le 21/07/2008 à 20:54 Le Point.fr

La réforme des institutions adoptée sur le fil

par Beatrice Parrino



Le Premier ministre François Fillon est applaudi par les parlementaires après avoir défendu la réforme des institutions, au congrès de Versailles, le 21 juillet 2008. © Sichov / SIPA

Pari gagné pour Nicolas Sarkozy. La réforme des institutions a été adoptée, lundi, par le Parlement réuni en congrès, à Versailles, entérinant la révision constitutionnelle, la 24^e depuis 1958. Un "oh" a accueilli ce résultat dans l'Hémicycle de l'aile du Midi du château de Versailles avant que les élus de la majorité ne se lèvent et n'applaudissent. Un "oh" de surprise et de soulagement puisque c'est le scrutin le plus serré jamais enregistré depuis 1958, sous la Ve République, pour une réforme approuvée par voie parlementaire. La majorité des trois cinquièmes a été atteinte de peu. Tout s'est joué à quelques voix. Sur les 906 parlementaires, 905 ont voté, dont 896 suffrages exprimés, ce qui établissait la majorité requise à 538 voix. Le camp des oui a obtenu 539 voix et celui des non 357.

"Souvent, les très grandes réformes de notre pays ont été adoptées à une voix", a fait remarquer le patron des députés UMP Jean-François Copé, faisant allusion à l'amendement Wallon qui, en 1875, a définitivement instauré, à une voix près également, la République. Est-ce le "oui" du président du Congrès Bernard Accoyer, électeur contrairement à l'usage, qui a pesé au final ? Ou est-ce la voix du socialiste Jack Lang pour le oui malgré la consigne du bureau du PS, qui a permis l'adoption de la réforme ? "Je dis pourquoi pas *merci à Jack Lang*", répond Copé. Pour sa part, le parti socialiste a vertement critiqué l'ancien ministre ([lire par ailleurs](#)). Le chef de l'État en visite à Dublin a, lui, exprimé sa "joie". "Ce n'est pas un camp qui a gagné contre un autre, a estimé Nicolas Sarkozy. C'est le camp du mouvement, du changement et de la modernité qui l'a emporté sur le camp de l'immobilisme, de la rigidité et du sectarisme."

Quelques "irréductibles" à l'UMP

Mais cette victoire de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement aura été obtenue à l'arraché. Même dans son propre camp. Après un intense week-end de tractations, voire de pressions sur certains parlementaires, l'UMP a fait quasiment le plein de ses voix (310 députés et 159 sénateurs pour le oui). Le clan de ses "irréductibles" s'est réduit à sept : Goulard, Cuq, Grand, Geoffroy, Myard, Le Guen et Lardeux qui ont voté non, et une abstention, André Wojciechowski. Faute de consensus avec le PS, l'Élysée et Matignon avaient misé sur la discipline de l'UMP, mais aussi sur le soutien des centristes et sur le ralliement des radicaux de gauche. Et, donc, sans surprise, à l'exception du MoDem François Bayrou et de deux sénateurs, les centristes ont adhéré à la réforme (24 députés et 30 sénateurs pour et 5 abstentions). Les 18 parlementaires radicaux de gauche ont aussi suivi la consigne de leur patron, Jean-Michel Baylet, pour le oui.

Le camp du non a fait le plein des voix communistes et Verts (24 députés et 23 sénateurs en tout) et des socialistes (186 députés et 95 sénateurs). Seul Jack Lang (PS) a dit oui.

Fortement édulcorée par rapport à l'ambition initiale du chef de l'État, la réforme lui offre, dans sa version finale, une nouvelle prérogative : s'exprimer devant le Congrès. Elle donne également plus de pouvoirs au Parlement et aux citoyens. Ce "oui" du Congrès rendra "la politique de réformes irréversible, avait averti l'ancien Premier ministre UMP Jean-Pierre Raffarin, pour le reste du quinquennat".

Avec l'aimable autorisation du journal **LE POINT**

Marianne, no. 587

Repères France, samedi, 19 juillet 2008, p. 34

Ça se discute

Vidéo contestatrice à l'UMP

Le sénateur **Alain Lambert** (UMP, Orne) innove. Il interviewe désormais les parlementaires et ministres en vidéo sur son blog. On peut y voir son ami Gilles Carrez, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, traiter Eric Woerth de "ministre croupion", puisque le ministre des Comptes publics n'aurait aucun pouvoir sur les recettes, confiées à Christine Lagarde ! Le meilleur, c'est que Woerth semble d'accord.

© 2008 Marianne. Tous droits réservés

Avec l'aimable autorisation du journal **Marianne**

La Tribune (France)

Economie, mardi, 22 juillet 2008, p. TR16

La réforme de la Constitution adoptée d'une courte tête

FRÉDÉRIC HASTINGS

Réunis hier en Congrès à Versailles, députés et sénateurs ont adopté avec une seule voix d'avance la réforme des institutions. Cette révision constitutionnelle renforce les pouvoirs du Parlement au détriment du gouvernement.

Pour expliquer sa politique, le président de la République pourra désormais, à sa guise, se rendre devant le Congrès. Après beaucoup d'incertitudes et de tractations, une majorité sur le fil des trois cinquièmes s'est finalement dégagée parmi les 905 parlementaires réunis hier après-midi à Versailles. Sur les 896 suffrages exprimés, 539 d'entre eux ont voté la réforme. Une victoire d'une courte tête pour Nicolas Sarkozy selon qui " c'est la démocratie qui a gagné " .

Personnellement investi dans la réforme, le chef de l'État a obtenu gain de cause, au terme d'un suspens théâtralement entretenu ces derniers jours. Les responsables de la majorité parlementaire s'attendaient à un score serré pour cette 24^e révision constitutionnelle. Du jamais vu sous la Ve République ! " L'Histoire, qui va toujours à l'essentiel, ne retiendra qu'une chose : soit ce 21 juillet 2008 marquera un renforcement des pouvoirs du Parlement des citoyens, soit il consacrera le statu quo et ceci pour longtemps ! ", avait prévenu, dans l'hémicycle, le Premier ministre, François Fillon.

Contre l'appel des responsables du Parti socialiste à voter non, le député socialiste Jack Lang a annoncé dès hier matin sa décision de voter pour la réforme. Celui qui avait été nommé vice-président de la commission Balladur, chargée en 2007 de suggérer des pistes pour moderniser la Constitution de 1958, a donc fait pencher la balance du bon côté. Le sénateur **Alain Lambert** (UMP), aussi, a finalement décidé de voter la réforme " par affection et par raison politique " .

L'adoption du projet de loi constitutionnelle aura de nombreuses répercussions politiques, mais économiques. Selon l'article 11 du projet de loi constitutionnelle, les orientations pluriannuelles des finances publiques seront définies par des lois de programmation. Elles s'inscriront dans l'objectif d'équilibre des comptes des administrations publiques. Que faudra-t-il entendre par cet objectif ? Le Conseil constitutionnel pourra être amené un jour à se prononcer sur la question.

RECOURS POUR LES CITOYENS

Cette juridiction ressort d'ailleurs confortée par cette réforme. Tout citoyen se voit en effet reconnaître le droit d'invoquer l'exception d'inconstitutionnalité dans un contentieux portant par exemple avec une entreprise. Via le filtre du Conseil d'État ou de la Cour de cassation, cette demande pourra être examinée par le Conseil constitutionnel.

Pour contrôler l'action du gouvernement, le Parlement se fera assister de l'expertise de la Cour des comptes. Chaque Assemblée disposera du droit de fixer la moitié de son ordre du jour. Le gouvernement verra ainsi sa marge d'action réduite. D'autant que son passage en force, via l'article 49-3, est réduit au projet de loi de finances ou de financement de la Sécurité sociale et d'un autre texte par session. Or les projets gouvernementaux sur les terrains économique, social et environnemental se sont accrues au cours de ces dernières années, y compris lors d'une seule session parlementaire. Reste que le Parlement sera toujours sous la menace du droit de dissolution du président de la République.

Avec l'aimable autorisation du journal **LA TRIBUNE**

La Croix, no. 38110 France, mardi, 22 juillet 2008, p. 4

La révision de la Constitution adoptée d'extrême justesse.

Avec une voix de plus que la majorité requise, les parlementaires ont adopté hier la révision constitutionnelle.

ROUDEN Céline

Ce fut juste. Très juste. Et même très très juste. Mais c'est passé. Hier après-midi, les parlementaires réunis en congrès à Versailles ont adopté le texte de la révision constitutionnelle par 539 voix pour et 357 contre. Une seule voix de plus que la majorité des trois cinquièmes requise. Loin d'une réforme consensuelle, un temps espéré, le vote s'est au contraire effectué bloc contre bloc. L'unité maintenue de la droite, renforcée par le coup de pouce des radicaux de gauche, a permis au gouvernement de surmonter l'opposition massive de la gauche épaulée par quelques élus proches de François Bayrou et Philippe de Villiers.

Jusqu'au bout, pourtant, le chef de l'État a dû batailler pour aboutir à ce résultat favorable pour lui. Jamais, en effet, une révision constitutionnelle n'avait suscité autant de suspense, d'interrogations, de supputations sur son issue finale. Avec à la clé, coups de téléphones, marchandages et pressions plus ou moins amicales. Dès hier matin, les responsables de la majorité s'étaient efforcés de dramatiser l'enjeu du Congrès afin de ne pas démobiliser ses troupes. « Cela se jouera à quelques voix près », assurait Roger Karoutchi, secrétaire d'État aux relations avec le Parlement, tandis que le président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, affirmait, quant à lui, ne plus être sûr de rien.

Pourtant, au cours des derniers jours, les ralliements successifs à la réforme des derniers récalcitrants de l'UMP avaient semble-t-il redonné confiance à la majorité. Dernier en date, le sénateur **Alain Lambert**, au départ très hostile au projet, faisait savoir dans la matinée sur son blog qu'il voterait finalement en sa faveur « par affection et pour des raisons politiques ».

En début d'après-midi, dans l'aile du Midi du Château de Versailles, les parlementaires de droite comme de gauche ne semblaient en tout cas plus douter du résultat du vote. Et chacun y allait de son pronostic. « ça va passer, à six ou huit voix près », pariait ainsi le sénateur UMP Gérard Larcher. « Cela passe. Avec 20 voix d'avance », clamait pour sa part un député socialiste, voyant dans la tension entretenue autour de l'adoption du projet de révision constitutionnelle « une mise en scène à la Nicolas Sarkozy ».

Quelques minutes avant l'ouverture des débats, la tension est cependant montée d'un cran dans les allées. « On ne peut être sûr de rien », confiait l'entourage du premier ministre. « Et Dionis, il vote quoi finalement ? » s'enquiert un ancien ministre, faisant le compte des voix des centristes. Le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Jean-François Copé, réunissait une dernière fois ses troupes pour les placer devant leurs responsabilités et souligner le caractère « crucial » et « historique » de ce moment pour leur famille politique. Des arguments qui n'ont pas suffi à convaincre les cinq ou six députés de l'UMP encore ouvertement opposés à la réforme. « J'ai une opinion sur un texte, je ne vais pas la changer. Je suis contre, je vote contre », a expliqué le député UMP du Morbihan, François Goulard.

Les socialistes, visiblement peu optimistes sur les chances d'un rejet du projet, tentaient de leur côté de justifier les raisons de leur opposition au texte tout en dénonçant avec force les « méthodes » de Nicolas Sarkozy pour mettre au pas sa majorité. « Nous n'avons pas su les uns et les autres créer les conditions pour parvenir à un accord et nous sommes revenus à un banal combat droite-gauche, regrettait Manuel Valls, fataliste. Le résultat est là. Une réforme de nos institutions qui passe à quelques voix, ce n'est pas bon pour la démocratie. »

Montant en boitant à la tribune, visiblement diminué par son lumbago, le premier ministre, François Fillon, jetait une dernière fois ses forces dans la bataille pour défendre « l'une des réformes les plus amples depuis 1958 ». « Soit le renouveau, soit le statu quo. Voilà l'alternative, et tout le reste n'est que littérature. On ne peut regretter le déséquilibre institutionnel actuel et voter non à une réforme qui tend à la corriger (...) Peut-on pour une fois, pour une journée, échapper à la thèse du "coup d'État permanent" ? Peut-on espérer que les enjeux de ce Congrès ne soient pas occultés par ceux d'un autre congrès ? » lançait, à destination du PS, le chef du gouvernement sous les applaudissements nourris de son camp. Pour le Parti socialiste, Arnaud Montebourg, qui a dénoncé « les dangers de l'hyperconcentration des pouvoirs du président en germe dans ce texte » et pointait les « sacrifiés de la réforme » à savoir le premier ministre et l'opposition, ne pouvait en conclusion que regretter une « scandaleuse et triste occasion manquée pour notre pays ».

Avec l'aimable autorisation du journal

la Croix